

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS90

présenté par  
Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 34, substituer aux mots :

« de droits »

les mots :

« d'un droit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.